



Amicale des retraités MSA et GROUPAMA du département de la Manche

INFO-FLASH n° 24 – décembre 2019

Le mot du président

Le prochain millésime arrive avec deux fois vingt.

Dans vos têtes, vous avez toujours 20 ans et beaucoup de projets qui vous font oublier l'âge de vos artères. Votre amicale est à votre écoute pour les mettre en œuvre dans la joie et la bonne humeur et vous souhaite une bonne et heureuse année.

COTISATIONS 2020

L'assemblée générale du 19 mars dernier a maintenu la cotisation annuelle à 10 €.

A ce montant il convient d'ajouter le coût du timbre obligatoire attestant de notre adhésion à la fédération départementale Générations Mouvement maintenu également à 6 €.

Nous vous remercions donc de régler 16 € pour les adhérents(e) seuls(e) et 32 € pour les couples adhérents par chèque bancaire à notre trésorerie à l'aide du coupon joint à cet envoi dès maintenant et **au plus tard le 20 janvier 2020.**

Réunion de conseil après l'Assemblée Générale du 19 mars 2019,

Selon la coutume cette réunion est confiée à la doyenne du groupe Maryse qui fait procéder à l'élection du président.

Jacky se représente et c'est à l'unanimité des voix qu'il est réélu président.

Retenant la parole, Jacky fait procéder à l'élection du bureau ; celui-ci est reconduit dans son intégralité.

Président : Jacky Bazin

Vice-président : Jean-Yves Lebarbier

Trésorière : Claudine Ledolley

Trésorière adjointe : Nelly Bazire

Secrétaire : Solange Anquetil

Secrétaire adjointe : Annick Desbrousses

Secrétaire adjointe : Jacqueline Lebrec

La composition des commissions reste inchangée.

Notre assemblée générale du 19 mars : avec 149 présents et représentés nous avons pu délibérer et vous rendre compte de nos actions 2018 et les activités 2019 à venir.

Monsieur Xavier Trincot représentant la présidente de la MSA nous a félicité pour la variété de nos actions en faveur de nos adhérents.

Nous avons convenu d'inscrire à la prochaine assemblée le « dossier médical partagé » afin de rassurer chacun de la fiabilité du système et de la protection des données personnelles.

Monsieur Denis FATOUT président de Générations Mouvement nous a informé des activités de notre fédération qui vous sont également accessibles. Voir le site « générations mouvement 50.org »)

Les dates à retenir pour 2020.

Mardi 21 janvier : la traditionnelle galette des rois à la salle de Baudre à 15 h (bulletin d'inscription joint)

Mardi 17 mars : Assemblée Générale de notre Amicale. Elle aura lieu dans la salle des conférences du centre culturel, place du Champ de Mars à St-Lô. La convocation et l'ordre du jour vous seront adressés en temps.

Mardi 28 avril : journée au fil de l'eau (bulletin d'inscription joint)

Mardi 12 Mai : Journée plein-air avec randonnée dans le Saint-lois.

En Octobre : organisation de la journée repas (date et visite à déterminer)

En Novembre 2020 : matinée rétrospective 2020 et présentation des projets 2021

Pour être plus rapidement et plus amplement informés, consultez régulièrement notre site en tapant arma50.fr sur la ligne https en haut à gauche de votre ordinateur.

Merci à Colette Ferrand pour la tenue de ce site.

Contrat groupe MUTUALIA

Rencontre du 7 novembre. *Voici leurs conclusions pour l'évolution tarifaire*

1 - Résultats techniques au 31/12/2018 : 101,40% soit 9918€ de perte (dégradation des résultats techniques entre le 30/09 et le 31/12)

2 - Résultats techniques au 30/09/2019 : 90,38%

3- L'impact du dispositif 100% santé sur les garanties du contrat pour les Amicales est estimé à 7,24% mais nous lissons l'impact sur 4 ans soit 1,81% par an

L'impact du dispositif a été calculé à partir des dépenses actuelles du contrat sur les postes concernés (optique, dentaire et appareillage auditif). Nous n'avons pas pris en considération la probable hausse d'équipement 100% santé sur l'appareillage auditif et dentaire pour les personnes qui ne pouvaient pas s'équiper au vu des tarifs pratiqués à l'heure actuelle.

L'ONDAM (Organisme National des Dépenses d'Assurance Maladie) prévoit une hausse des dépenses de santé de 2,3% pour l'année 2020.

Au vu de tous ces éléments, la proposition d'évolution tarifaire retenue est de 3% afin de garantir un équilibre des contrats fin 2020.

Les représentants des amicales normandes se sont engagées (en compensation d'une réduction de l'augmentation prévue au départ de 4%) à appeler à votre vigilance pour le respect du 100% santé que devraient vous présenter les professionnels.

Dans tous les cas vous n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés.

Si vous souhaitez changer de formule de garantie (changement possible tous les deux ans), adressez votre choix par courrier avant le 31 décembre à :

Madame Jacqueline Lebrec 115, rue des lilas 50000 Saint-Lô (tél :02 33 57 53 52)

Si vous souhaitez adhérer au contrat groupe que nous avons souscrit près de Mutualia, contactez un des membres du bureau et n'oubliez pas que l'adhésion n'est possible que jusqu'au 1er janvier qui suit le 70 ème anniversaire de l'adhérent.

Jacky Bazin